

---

## Une avancée majeure pour les patients atteints de mucoviscidose : l'accès à l'emprunt est désormais possible !

---

**Après 3 ans de concertation, l'association Vaincre la Mucoviscidose se réjouit de vous informer que la convention Aeras (s'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé) intègre à partir du 16 juillet les patients atteints de mucoviscidose.**

La convention Aeras, qui regroupe tous les assureurs et toutes les banques, est un dispositif créé en 2007 pour permettre aux personnes souffrant, ou ayant souffert, d'une maladie grave d'accéder à l'assurance emprunteur sous certaines conditions. **Cette convention excluait jusqu'à présent la mucoviscidose de toute prise en charge par les assureurs.**

Le 5 juillet dernier, **la convention Aeras a agréé une nouvelle grille de référence**, suite aux travaux menés par les professionnels de santé et le ministère, en concertation avec les associations de malades et de consommateurs.

*« Il s'agit d'un premier pas très important, dont nous nous réjouissons. Nous allons poursuivre nos efforts dans cette voie pour que les conditions d'accès à l'assurance emprunteur puissent être étendues, la grille de référence Aeras faisant l'objet d'une évaluation au moins annuelle »* Pierre Guérin, président de Vaincre la Mucoviscidose



**La mucoviscidose est la seule maladie rare à intégrer cette convention**, c'est donc une très belle victoire pour les patients, mais le combat n'est pas terminé car la grille de référence exclut pour le moment un grand nombre d'entre eux. Les parties prenantes de la convention Aeras soulignent que celle-ci sera revue à court et moyen terme, et évoluera selon les avancées de la recherche et de l'amélioration de la qualité de vie des patients.

---

**À propos de la maladie** La mucoviscidose est une maladie génétique et mortelle qui touche principalement les voies respiratoires et le système digestif. En France, tous les 3 jours, un enfant naît atteint de la maladie et 2 millions de personnes sont, sans le savoir, porteuses du gène de la mucoviscidose.

**À propos de l'association** Créée en 1965 par des parents de jeunes patients et des soignants, Vaincre la Mucoviscidose se consacre à l'accompagnement des malades et de leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par la maladie. L'association organise son action autour de quatre missions prioritaires : guérir, soigner, améliorer la qualité de vie, et informer et sensibiliser.



*Vaincre la Mucoviscidose est une association reconnue d'utilité publique, agréée par le Comité de la charte du don en confiance et habilitée à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie.*

---

Contact presse : Elise Sagnard – 01 40 78 91 96 – [esagnard@vaincrelamuco.org](mailto:esagnard@vaincrelamuco.org)

Suivez toute l'actualité de Vaincre la Mucoviscidose sur

